

CONSEIL DE QUARTIER



CONSEIL DE QUARTIER LOUVOIS

RÉUNION DU JEUDI 22 JUIN 2021

COMPTE RENDU

Rédaction : Guy RATEAU

Mise en forme : J.C FERRET

La réunion du Conseil de Quartier s'est tenue dans la salle WAGNER de l'Hôtel de Ville de Vélizy-Villacoublay. La séance a débuté à 19h40. Le secrétariat est assuré par Monsieur Guy RATEAU.

Étaient présents :

- Madame Catherine DESPIERRE Maire adjoint chargée de la vie des quartiers.
- Monsieur Stéphane LAMBERT (Maire adjoint chargé du handicap)
- Monsieur Michaël JANOT élu référent
- Monsieur Daniel HUCHELOUP : Président
- Monsieur Jean Claude FERRET V/Président
- Monsieur Guy RATEAU : Secrétaire
- Madame Annie JARY
- Madame Isabelle LABRY
- Madame Claudine QUEYRIE
- Madame Stéphanie RUCHAUD (Parents d'élèves)

- Monsieur Guy HUGUET (secteur associatif)

Étaient absents :(excusés)

- Monsieur Denis CORMAN (Séniors)
- Monsieur Renato ROVITO (secteur économique)

Le Président HUCHELOUP ouvre la séance en saluant les membres présents.

Le compte rendu de la précédente réunion tenue le 18 Mai 2021, a été approuvé à l'unanimité.

Communication

Madame DESPIERRE, présente jusqu'à 20h en raison d'une réunion ultérieure, fait un commentaire relatif à l'installation d'une nouvelle boîte mail en raison des difficultés de la cellule informatique. Il pourrait y avoir une redistribution sur l'adresse personnelle de chaque membre du CQ. Le Président HUCHELOUP fait part de son étonnement et de son scepticisme en raison des difficultés éventuelles. Monsieur Michaël JANOT élu référent et spécialiste du numérique pourrait répondre au nom du groupe et transférer les réponses.

Par ailleurs Madame DESPIERRE fait part d'une visioconférence avec le Conseil des jeunes le 23 Juin. Les membres intéressés peuvent s'impliquer.

Le trombinoscope est en cours, il a pris du retard dû à des raisons techniques.

Le Pt HUCHELOUP au nom du CQ, déplore le manque de documents présentés sur le site de la ville ; ainsi l'activité du CQ Louvois n'est pas suffisamment mise en évidence.

Il peut y avoir un partage de photos sur INSTAGRAM, 400 personnes nous suivent régulièrement, ce chiffre peut nous réjouir et nous encourager.

Boîte gmail : il existe une mauvaise exploitation initiale. M. JANOT, élu référent, peut transférer les messages à chacun des membres du CQ. Chaque membre peut implanter une approbation sur le téléphone personnel avec le mot de passe adéquat.

Signal WhatsApp :

Il s'agit d'un système privé, il est possible de mettre sur pied un système de discussion entre les membres du CQ, l'idée est adoptée à l'unanimité.

Permanence mensuelle : la prochaine interviendra le vendredi 2 juillet 2021 de 18 à 19h30. Un barnum sera installé sur le site de LOUVOIS à proximité des commerces.

D'autres dates sont prévues :

- 3 septembre 2021
- 1 octobre 2021
- 5 novembre 2021
- 3 décembre 2021

La communication est assurée par FACEBOOK; il y a eu 800 visites, chiffre très encourageant.

Nous pouvons regretter la non représentation des résidents du quartier EUROPE. Avec l'autorisation de Monsieur le Maire, nous pourrions accueillir des représentants de ce secteur. => **Monsieur le**

Maire : Personne ne s'est présenté. Le CQ Louvois peut aller sur ce quartier mais légalement seuls les membres élus ou désignés en Conseil Municipal peuvent siéger. Avec l'arrivée de nouveaux habitants et d'une école il devrait y avoir des candidats lors des prochaines élections.

Examen du tableau Questions/Réponses

Ecole RABOURDIN : L'absence de banc près de l'école est à déplorer, de même que l'impossibilité d'approcher un bus pour enfants près de l'école, à cause du stationnement abusif de quelques véhicules de particuliers. Il est possible là encore de déplorer le manque de civisme de certains.

Parking LOUVOIS : il existe un problème de signalétique pour la sortie OUEST du parking. => **Frédéric Hucheloup** : un panneau sens interdit est mis en place

Présentation du plan handicap par M. Stéphane LAMBERT

Monsieur LAMBERT Maire adjoint chargé du handicap dans la nouvelle mandature fait un exposé sur le handicap et sur le projet municipal pour traiter ce problème si délicat.

Après avoir évoqué la définition prévue par la loi du 11 février 2005, il souligne que ce fléau concerne 12 millions d'habitants dans notre pays, soit 20% de la population, 80% y est invisible et la pandémie n'a fait qu'aggraver le problème.

L'accessibilité doit être facilitée et développée, la population sensibilisée pour mieux vivre ensemble. Il existe déjà des initiatives locales qui doivent être mieux mises en valeur (écoles, médiathèque).

- Toutefois, il existe un manque de transversalité qui doit être noté.
- Il existe un document de programmation élaboré par les services de la ville se situant d'abord dans l'action et pas dans la communication.
- Ainsi, il convient d'analyser le rôle de la Commission Communale d'accessibilité regroupant les associations comme l'APEI, Valentin HAÛY (non-voyants), des psychologues du CMP (maladies mentales) ou l'UNAFAM, des parents d'élèves, des élus, des fonctionnaires municipaux, l'entreprise BERTRAND pour l'emploi des personnes handicapées.

Une réunion pour faire le bilan est organisée en Juin de chaque année, avec l'élaboration des budgets.

Monsieur LAMBERT déclare avoir diligenté plusieurs réunions avec la sensibilisation des élus, la recherche des financements extérieurs.

Tous les services de la ville doivent penser au handicap et devoir se soucier des demandes de subvention en développant la transversalité. Il doit y avoir des référents dans chaque service (23 exactement pour les services de la ville).

L'action municipale pour le traitement du handicap doit être articulée en quatre axes principaux

- Favoriser une citoyenneté équitable pour tous (meilleure formation et accompagnement des agents avec le DRH et le CCAS)
- Développement de l'accessibilité au sein de la ville.
- Apprendre à vivre ensemble (onde, médiathèque, sport)
- Faciliter la vie de tous les jours (ex aide à la parentalité, aide à domicile)

Ce plan sera validé en commission en octobre, entériné au Conseil Municipal en Novembre pour être applicable en Janvier 2022.

Monsieur LAMBERT pense à une réunion annuelle au Printemps (Juin) pour prévoir une budgétisation en Octobre

Le Président HUCHELOUP souhaite obtenir des réponses aux remarques faites lors de la visite à LOUVOIS le 5 juin dernier. => **Stéphane Lambert** : c'est en cours de rédaction pour analyse

Projet de Madame Stéphanie RUCHOT

Il s'agit d'un projet d'organisation d'un rallye pour enfants à l'automne.

En tant que responsable d'association de parents d'élèves Madame RUCHOT a mis sur pied, dans le passé, un jeu de piste qui a eu beaucoup de succès.

Elle souhaiterait réactiver ce projet ; qui pourrait permettre de mieux faire découvrir le quartier, avec un parcours comportant des énigmes. Les commerçants qui s'étaient montrés très coopératifs à l'époque, pourraient être associés et créer des groupes.

Il s'agit d'une idée très convaincante, intéressant des enfants jusqu'à l'âge de 14 ans accompagnés des parents. Il faut bien entendu, viser le soutien des Commerçants pour avoir des cadeaux.

=> **Nathalie Brar Chauveau** : Les commerçants peuvent tout à fait être associés à l'animation ; Il faudrait que Mme Ruchot nous décrive en quelques mots sa proposition et surtout qu'elle est son attente vis-à-vis des commerçants, de façon à ce que nous puissions les en informer ? Les commerçants sont en règle générale moteurs pour soutenir les initiatives notamment en donnant des lots. Ils seront probablement moins participatifs pour animer eux-mêmes des ateliers ou énigmes car ils se concentrent actuellement sur leur reprise d'activité. Merci de nous transmettre des éléments d'information ainsi que la date ou période envisagée pour que nous puissions les contacter à cet effet

=> **Catherine Despierre** : Quoiqu'il en soit le projet détaillé devra être présenté à monsieur le maire pour obtenir son approbation.

Cette manifestation très sympathique peut être organisée à n'importe quelle période de l'année.

Il est possible d'envisager la recherche des œufs, comme pour la période de Pâques cette fois dans la forêt ou les prairies environnantes.

Arbre de Noël 2021 :

- Il s'agit d'une manifestation qui pourrait avoir lieu le 11 décembre et qui demande une logistique importante organisée longtemps à l'avance (dès septembre / octobre) avec la sollicitation de partenaires privés (commerçants, professions libérales ou publiques magasins loisirs). => **Nathalie Brar Chauveau** : Animation toujours très prisée ; cela pourrait même être intéressant que le CQ et l'association des commerçants « fêtent Noël » à la même date. Serait-il envisageable que les représentants de l'association des commerçants soient invités à une prochaine réunion de CQ pour les associer à cette animation?

=> **Elodie Simoës** : prévoir de préparer la demande de matériel très en avance, car le service des animations est très sollicité sur cette période

Il faut une équipe étoffée avec beaucoup de volontaires pour la collecte de jouets, l'emballage et le stockage de ceux-ci.

Souvenons-nous des précédents de 2017, 2018 et 2019 qui avaient été de grandes réussites, mais au prix de très gros efforts.

Nous pouvons y réfléchir dès septembre.

Questions diverses :

Monsieur RATEAU s'inquiète de la protection des piétons sur les trottoirs à cause du sans gêne de certains cyclistes et autres utilisateurs d'engins roulants ; il évoque le danger de l'avenue de l'Europe. => **Monsieur le Maire : des verbalisations sont réalisées**

Madame QUEYRIE souhaite une meilleure publicité pour la gratuité du Parking Louvois. Quid du parking souterrain de la salle VAZEILLE ? Faudra-t-il une carte ? => **Elodie Simoës : il y a une gratuité de 3h00. Seuls les animateurs et éducateurs des associations auront une carte**

Le Président HUCHELOUP déplore la suppression de plusieurs places de parking en surface près de la Salle VAZEILLE et de l'Ecole EXELMANS. => **Frédéric Hucheloup : des places ont été créées dans le virage**

1 : "Bonjour, bon premier mai à toutes et tous :

Petite question pourquoi chaque fois que je veux attacher mon vélo sur les barres prévues à cet effet, soit disant (place Louvois côté bistro Yuki) ...je ne peux presque pas passer pour attacher mon vélo entre les deux scooters, il y a des scooters énormes qui, de plus ont laissé sur les barres leurs grosses chaînes. Pourquoi ne pas installer un endroit pour les vélos, et un autre pour les scooters, ou moto genre place de parking, pour eux, car je pense qu'au début les barres étaient pour les vélos ???? Je veux bien partager ces places, mais il n'y en a pas beaucoup non plus, peut-être en rajouter, merci d'avoir pris le temps de me lire bon weekend à vous » => **Frédéric Hucheloup : il est prévu d'en rajouter**

2°/ Les travaux de voiries rue Exelmans, montrent la suppression d'environ 10 places de stationnement (7 côté résidence Europe et 3 côté résidence la Plaine).

Les difficultés de stationnement vont s'accroître.

Pourquoi avoir supprimé des places de stationnement ?? => **Frédéric Hucheloup : il faut utiliser les parkings souterrains des résidences**

3°/ Madame QUEYRIE souhaite une meilleure publicité pour la gratuité du Parking il existe un problème de signalétique pour la sortie OUEST du parking (manque de visibilité du feu rouge piétons) => **Frédéric Hucheloup : un panneau sens interdit est mis en place**

3°/ STATIONNEMENT LOUVOIS

Les habitants déplorent la suppression de plusieurs places de stationnement en surface près de la Salle VAZEILLE et de l'Ecole EXELMANS.

Il est constaté une forte augmentation de recherche de stationnement dut à la reprise des activités sportives des associations du centre sportif VAZEILLE

Est-ce que la ville a prévu des dispositions particulières ? => **Frédéric Hucheloup** : il faut utiliser les parkings souterrains des résidences

=> **Monsieur leMaire** : les associations bénéficient du parking souterrain

4°/ Quid du parking souterrain de la salle VAZEILLE ? Faudra-t-il une carte ? Gratuité ? => **Elodie**

Simoës : il y a une gratuité de 3h00. Seuls les animateurs et éducateurs des associations auront une carte

5°/ Ecole RABOURDIN

L'absence de banc près de l'école est à déplorer, de même que l'impossibilité d'approcher un bus pour enfants près de l'école, à cause du stationnement abusif de quelques véhicules de particuliers. Il est possible là encore de déplorer le manque de civisme de certains.

Faut-il mettre en place des cavaliers bétons pour empêcher le stationnement sur le trottoir ??? =>

Frédéric Hucheloup : c'est impossible car il faut un passage réglementaire et tenir compte des PMR.

Il manque un élément de barrière de sécurité côté NORD => **Frédéric Hucheloup** : remarque transmise au service voirie.

Sur le trottoir EST de l'école, des branches de thuya envahissent l'espace public et retombent sur les places de stationnement => **Frédéric Hucheloup** : transmis au service espace vert

6°/ RESIDENCE LA PLAINE

A quand la réinstallation du banc public qui fait face au 38 EXELMANS. => **Frédéric Hucheloup** : la demande a été faite auprès du service voirie

7°/ PLACE LOUVOIS

Est-il prévu quelque chose (à part la vidéo surveillance) afin d'éviter que des malades en voiture prennent la ligne droite du carré Louvois pour un circuit où que d'autres se garent en double file le long de la rue ou autour du rond-point pour faire leurs courses ?

Est-il prévu de mettre des jardinières par exemple sur le petit rond-point en pavés ?

Plus possible de foncer en voiture et plus possible de se garer sans empêcher les voitures de passer avec ces jardinières. => **Monsieur Le Maire** : 300 verbalisations en 2 mois. Pas de jardinières.

8°/Depuis la livraison des appartements de la nouvelle copropriété qui longe l'allée Jean Monnet, des riverains se plaignent de la mise en circulation à double sens de l'allée.

Les photos jointes parlent d'elle-même.

Aucune mesure de protection n'est mise en place pour les riverains habitants dans les immeubles locatifs.

Il est urgent de prendre des mesures de protections. => **Frédéric Hucheloup** cette situation est provisoire



Avant de clore la séance le Président HUCHELOUP annonce les dates des prochaines réunions du CQ. :

Le mercredi 15/9 et le mercredi 27/10, les deux à 19h30.

La séance est clôturée à 22h10, le Président remercie la participation de chacun.

Liste des questions posées par les riverains lors de la permanence du 3 sept

PARC LOUVOIS

Pour quelle raison le parc LOUVOIS ne dispose pas de petites poubelles ? => **Frédéric Hucheloup** : il y a déjà des poubelles et les travaux sont toujours en cours.

LIVRAISON FRANPRIX

Pourquoi FRANPRIX n'utilise pas son quai de déchargement situé rue AUZELLE ??

Cela éviterait le stationnement en double file rue Louvois. => **Frédéric Hucheloup** : le problème sera résolu à la fin des travaux de la tout T4. Un courrier sera envoyé à Franprix

LUMINAIRE RUE GRANGE DAME ROSE

Les anciens lampadaires de la rue Grande Dame Rose indiquaient grâce à des plaques les n° des bâtiments ainsi que le nom de la rue.

Depuis leur remplacement avec la nouvelle génération d'éclairage plus aucune indication n'a été reposée.

Est-il prévu quelque chose ?? => **Frédéric Hucheloup** : en cours

RALENTISSEUR dos-d'âne rue EXELMANS (FACE AU 36)

Compte tenu de la proximité de l'accès principal du centre VAZEILLE serait-il possible de créer un marquage pour passage piéton sur le ralentisseur ? ? => **Frédéric Hucheloup** : transmis au service voirie

TAMPONS CHAUSSEE RUE DE VILLACOUBLAY

Mail du 9 juin de Mme GODON

Signale le bruit particulièrement dérangeant, surtout le matin avant l'aube, provoqué par les deux plaques d'égout situées rue de Villacoublay en face le 32 et Canopée, au passage de véhicules motorisés roulant dessus. La gêne est toujours présente....

Quand le système acoustique commandé par les ST sera t'il posé ? =>**Frédéric Hucheloup** : les joins ont déjà été changés. L'opération va être renouvelée.